

FORMULAIRE C

DÉCLARATION DE MISE EN CANDIDATURE ET CONSENTEMENT DU OU DE LA CANDIDAT.E

Je _____ désire porter ma candidature au poste
(Nom au complet)
de _____ à l'élection qui se déroulera du 30
(Député.e seulement)
octobre au 4 novembre 2026.

Ma candidature est pour le district de _____
(Nom du district*)

Je déclare que je réponds aux exigences de l'Article 13 (ici-bas) et que j'ai pris connaissance des Statuts de l'Assemblée communautaire fransaskoise et que je serai fidèle et porterai une sincère allégeance aux buts et aux valeurs qui inspirent les actions de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Signé à _____ (Saskatchewan).
(Ville)

En date du _____ (JJ/MM/AAAA)
(Date)

*Dénominations des districts : Pelletier – Notukeu, La Vieille, Souris, Sauvé, Oskana – Qu'Appelle, Meewasin – Saskatoon, des Batailles, des Grandes-Eaux, Letendre, Sakitawak – Debden, Rivière Carotte – Zenon Park, du Coteau.

FORMULAIRE C

DÉCLARATION DE MISE EN CANDIDATURE ET CONSENTEMENT DU OU DE LA CANDIDAT.E

Je, soussigné.e, déclare que je réponds aux exigences énumérées à l'Article 14 (voir ici-bas) et que j'appuie la candidature de

(Nom du candidat.e sollicitant le poste)

NOM (en majuscule)

SIGNATURE

ADRESSE

1

2

3

4

5

6

7

8

FORMULAIRE C

DÉCLARATION DE MISE EN CANDIDATURE ET CONSENTEMENT DU OU DE LA CANDIDAT.E

NOM (en majuscule)

SIGNATURE

ADRESSE

9

10

FORMULAIRE C

CONSENTEMENT DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Je, soussigné.e : _____ , _____
(Nom devant apparaître lors du vote) (Profession)

étant mis.e en candidature pour le poste de _____ ,
(Député.e avec le district électoral indiqué ou la présidence)

déclare ce qui suit :

1. Les 10 individus, appuyant ma nomination à un poste de député, sont électeurs et électrices résident dans le district électoral où je désire porter ma candidature; ou selon le cas,
2. Les 10 individus, appuyant ma nomination à la présidence, sont électeurs et électrices provenant d'au moins trois (3) districts électoraux;
3. Je comprends et parle le français;
4. Je suis âgé.e d'au moins 18 ans ou j'aurai cet âge le jour de l'élection;
5. Je réside en Saskatchewan depuis au moins six mois (pour le poste de la présidence); ou
6. Je réside depuis six mois dans le district électoral pour lequel je me porte candidat ou candidate.
7. Je suis intéressé.e à promouvoir le fait français;
8. Je respecte les buts fondamentaux de l'ACF;
9. Je ne suis pas en état de faillite;
10. Si je suis élu.e à ce poste, je fournirai une vérification de casier judiciaire;
11. Si je suis élu.e à ce poste, j'accepterai d'occuper le poste pour lequel j'ai été mis.e en candidature;
12. Si je suis élu.e à ce poste, je serai éligible en vertu de l'Article 10 des Statuts de l'ACF « Cumul de fonctions ».

Fait à _____ (Saskatchewan)
(Ville)

Le _____ de _____ 2026.
(Jour) (Mois)

FORMULAIRE C

CONSENTEMENT DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Signature du candidat ou de la candidate

,

,

Signature du témoin

Signature du témoin

(Témoin 1)

(Témoin 2)

Adresse de domicile

(Adresse)

, _____

(Ville)

, _____

(Code postal)

Numéro de téléphone domicile

Numéro de téléphone cellulaire

Adresse courriel

Numéro de télécopieur (facultatif)

FORMULAIRE C

DÉCLARATION DE MISE EN CANDIDATURE ET CONSENTEMENT DU OU DE LA CANDIDAT.E

Extraits du Règlement électoral de l'ACF

Article 13 : Qui peut être candidat ou candidate

Toute personne qui répond aux exigences suivantes :

1. Parler le français couramment;
2. Être âgé.e d'au moins 18 ans;
3. Résider depuis six mois en Saskatchewan pour le poste de la présidence;
4. Résider depuis six mois dans le district électoral pour lequel elle se porte candidate;
5. Déclarer son intérêt à promouvoir le fait français;
6. Respecter les buts fondamentaux de l'ACF;
7. Présenter une déclaration de mise en candidature dûment remplie et complétée;
8. Fournir une vérification de casier judiciaire;
9. Certifier qu'elle n'est pas en état de faillite.

Article 14 : Qui peut appuyer une mise en candidature

Tout électeur et toute électrice voulant appuyer une mise en candidature doit répondre aux exigences suivantes :

1. Parler le français;
2. Être âgé.e d'au moins 18 ans;
3. Résider depuis six mois dans le district électoral pour appuyer une candidature à un poste de député.e;
4. Résider depuis six mois en Saskatchewan pour appuyer une candidature au poste de la présidence;
5. Déclarer son intérêt à promouvoir le fait français;
6. Respecter les buts fondamentaux de l'ACF.

FORMULAIRE C

CONSENTEMENT DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Extrait des Statuts généraux de l'ACF

Article 10 — Cumul des fonctions

La présidence de l'ACF ou un(e) député(e) ne peut :

10.1 Être un(e) élu(e) siégeant au conseil d'administration d'une association, d'un organisme ou d'un établissement du réseau associatif et institutionnel fransaskois;

10.2 Occuper un poste de direction d'une association, d'un organisme ou d'un établissement du réseau associatif et institutionnel fransaskois. Ceci comprend la direction générale ainsi que les directions sectorielles composant, le cas échéant, une équipe de gestion.